

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. HAMELIN Emmanuel : Merci, Monsieur le Maire, une très courte intervention qui nous donne l'occasion de revenir sur une réflexion qui avait été faite ici même par Dominique Nachury le 26 mai dernier, où nous vous avons demandé quelques éclairages et un peu de visibilité justement sur les deux associations que sont l'Association de gestion de la Villa Gillet et l'Association Les Nouvelles Subsistances.

Bien évidemment, ce n'est pas une critique que nous faisons à ces deux structures que, par ailleurs, nous soutenons pour l'excellent travail qu'elles réalisent, mais il faut bien se rendre compte aujourd'hui, avec le principe d'une direction commune, avec un certain nombre d'actions réalisées par l'une et mises en place par l'autre -je prends l'exemple très récemment d'une des manifestations très fortes de la Villa Gillet qui sont les Assises internationales du roman qui se sont déroulées aux Subsistances- que tout cela ne va pas dans le sens d'une clarification que nous avons demandée. Donc, je reviens sur ce sujet-là, pas pour remettre en cause la convention que bien évidemment nous allons soutenir, mais pour avoir simplement un peu d'éclairage et de lisibilité sur les actions menées par ces deux associations, et ce n'est pas une démarche neutre puisqu'elles sont toutes les deux soutenues par la Ville de Lyon de manière importante. Je rappelle qu'en 2007, le soutien pour les nouvelles Subsistances a été de 2,9 millions d'euros et celui de la Villa Gillet a été de 230 000 €.

Donc, nous réitérons notre demande d'une meilleure visibilité et d'une meilleure lisibilité de ces deux structures.

M. LE MAIRE : Je demande à M. Képénékian, à moins qu'il veuille le faire immédiatement, qu'il vous donne donc une explication parce que cela me semble être un dossier important. Vous êtes Inspecteur général, vous pouvez aussi avoir quelques moyens de la culture, quelques moyens de regarder. Je pense que M. Képénékian vous fera passer le dossier.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Bien volontiers, je pense qu'il n'y a pas du tout de complexité, ni d'opacité dans les deux systèmes. La Villa Gillet est un vrai lieu de théorisation, de conceptualisation, de réflexion et les Subsistances un lieu plus opérationnel où les choses peuvent se mettre en place. La Villa Gillet est une initiative je vous le rappelle de Jacques Oudot, il y a un peu plus de vingt ans, et est essentiellement financée par la Région. La Ville de Lyon est à hauteur de 16 % autant que je me souviens, du budget. Donc, il n'y a pas je pense

d'opacité, les deux actions principales : les Intranquilles et les Assises du roman, mais aussi tout un cycle de conférences, de moments, de réflexion avec nombre d'intellectuels -et vous avez dû déjà assister à un certain nombre de ces rencontres- sont plutôt gérées par la Villa Gillet.

Je suis prêt à reprendre ces éléments, peut-être à la prochaine Commission des Affaires culturelles dont vous êtes membre et ainsi les choses seront tout à fait claires.

M. LE MAIRE : Vous voyez, il suffit de demander Monsieur Hamelin, et les réponses vous seront immédiatement données de manière plus détaillée à la prochaine Commission des Affaires culturelles.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)